



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

---

# VOLET SANTÉ DU COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

RECUEIL DES DOCUMENTS RELATIFS  
AU DÉPLOIEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES  
DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE EN 2022-2023



DÉCEMBRE 2022



# RECUEIL DES DOCUMENTS RELATIFS AU DÉPLOIEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE EN 2022-2023

## SOMMAIRE

- 1 • PROPOS INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE RECTEUR  
AU COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ  
ET À L'ENVIRONNEMENT « VOLET SANTÉ » (CAESCE) - 21 NOVEMBRE 2022 \_\_\_\_\_ p 02**
- 2 • GOUVERNANCE ET COMPOSITION DES INSTANCES  
DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE \_\_\_\_\_ P 04**
  - A - Composition du CAESCE – Arrêté académique du 17 octobre 2022
  - B - Composition de l'équipe académique « École promotrice de santé » 2022-2023
  - C - Schéma de la gouvernance de la promotion de la santé
- 3 • SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2023 RELATIVE À LA CONVENTION  
ENTRE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE (ARS)  
ET LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE – JUILLET 2022 \_\_\_\_\_ P 08**
- 4 • FEUILLE DE ROUTE 2022-2023 DE L'ÉQUIPE ACADÉMIQUE « ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ »  
- SEPTEMBRE 2022 \_\_\_\_\_ P 18**
- 5 • ORIENTATIONS FIXÉES PAR LE COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ,  
À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT « VOLET SANTÉ » - NOVEMBRE 2022 \_\_\_\_\_ P 20**

### RESSOURCES DIFFUSÉES :

- Instruction interministérielle relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes (Août 2022)
- Circulaire relative à l'éducation à la sexualité (Septembre 2022)
- Livret d'accompagnement du déploiement de la démarche « École promotrice de la santé » dans l'académie de Rennes
- Flyer d'information « École promotrice de santé » 2022-2023
- Actes du séminaire académique persévérance scolaire : accompagner l'élève en souffrance psychologique
- La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les établissements (note ARS)
- Pour une éducation au genre et à la sexualité réelle et complète (Plaidoyer de la Commission Régionale Jeunesse - Région Bretagne)
- Diaporama support du CAESCE « volet santé » enrichi des réflexions et propositions

LA DÉMARCHE "ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ"  
sur le site internet de l'académie de Rennes

[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr) > Accueil > Scolarité / études / examens > Vie de l'élève > Promotion de la santé des élèves  
<https://www.ac-rennes.fr/la-demarche-ecole-promotrice-de-sante-122714>



## 1 • PROPOS INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE RECTEUR À LA RÉUNION DU COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, LA CITOYENNETÉ ET L'ENVIRONNEMENT « VOLET SANTÉ »

Après sa relance initiée en novembre 2021, le volet santé du comité académique d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement (CAESCE) tient aujourd'hui sa deuxième réunion.

En appui sur la convention ARS/ Région académique Bretagne prenant en compte, à la fois, le plan régional de santé 2017-2022 et le projet académique « Bretagne, Horizon 2025 », le CAESCE a retenu, il y a un an, trois axes majeurs pour conduire la politique de promotion de la santé dans notre académie.

Celle-ci se décline autour :

- **d'un objectif : Faire de la promotion de la santé une politique d'école, d'établissement et de territoire en déployant solidement la démarche « École promotrice de santé »**
- **d'un levier : Œuvrer en partenariat selon une approche globale et concertée de la promotion de la santé**
- **d'une priorité : Tenir compte d'une priorité aigüe de santé dans l'académie de Rennes : les souffrances psychiques**

AU COURS DE L'ANNÉE QUI S'EST ÉCOULÉE, L'ENSEMBLE DE CES ORIENTATIONS A ÉTÉ TRAVAILLÉ :

- **La démarche « École promotrice de santé » a été expérimentée dans plusieurs écoles, collèges et lycées.** Cette expérimentation a permis de construire des outils pour la déployer sereinement au cours de cette année 2022-2023. C'est aujourd'hui plus de 30 écoles, collèges et lycées qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt leur permettant d'être accompagné et de solliciter, s'ils le souhaitent, une labellisation « Édusanté » en cette fin d'année scolaire. Quelques points restent encore à conforter, nous les aborderons au cours de ce comité académique. Parmi ces points nous évoquerons la nécessité de favoriser davantage l'engagement des élèves comme acteurs à part entière de notre stratégie académique, notamment pour qu'ils et elles puissent exprimer leurs besoins et être porteurs de projets.

- **Les partenariats avec l'ARS, la Région Bretagne, le monde de la recherche et les diverses associations financées ont été amplifiés.**

Des exemples seront évoqués au cours de ce comité afin de nourrir des réflexions pour aller encore plus loin dans un partenariat résolument au service de la progressivité des apprentissages des élèves dans l'ensemble des champs de la santé : l'éducation, la prévention et la protection de la santé. Apprentissages qui doivent aujourd'hui s'inscrire dans une approche globale dont le concept « One health » porte la dynamique. Concept dont il sera également question aussi au cours de cet après-midi avec l'intervention de madame la représentante de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP).

- **Les problématiques de santé et de bien être les plus aigües ont été travaillées.**

- Il en est ainsi de la prise en compte de la souffrance psychique des élèves, la priorité retenue par le CAESCE en 2021. Dans le cadre du séminaire annuel relatif à la persévérance scolaire c'est 250 professionnels qui ont pu s'interroger, avec madame Nicole CATHELIN, pédopsychiatre, Présidente du conseil scientifique de la Société Française de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescents, sur l'accompagnement des élèves en souffrance psychique. Un séminaire qui débouchera cette année sur une formation financée par l'Agence Régionale de santé sur les premiers secours en santé mentale proposée à près de 50 de nos personnels.
- Il en est ainsi, également, de la lutte contre la sédentarité à travers des projets partenariaux de grande qualité.
  - Le déploiement du programme probant ICAPS (Intervention centrée sur l'activité physique et la lutte contre la sédentarité) financé par l'Agence Régionale de Santé engage 19 porteurs de projets, représentant plus d'une trentaine d'écoles, collèges et lycées privés et publics. Ce programme vise à construire une synergie entre les acteurs des temps scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire pour favoriser le changement de comportement chez les élèves les plus affectés par le manque d'activité physique.
  - Le projet d'étude scientifique « Inverser les courbes » à l'initiative du professeur François Carré du CHRU de Rennes vient d'engager 64 collèges (publics et privés), 122 professeurs d'EPS et plus de 4000 élèves de 6<sup>e</sup>.

• **Toutefois, ces problématiques comme d'autres restent à approfondir, à investir.**

- C'est le cas du développement des compétences psychosociales (émotionnelles, relationnelles et cognitives) des élèves, qui « contribuent à favoriser le bien-être mental, physique et social, et à prévenir une large gamme de comportements et d'attitudes aux incidences négatives sur la santé » selon le contenu même de l'instruction interministérielle publiée en août dernier. Il en sera question au cours de ce CAESCE.
- C'est le cas également de l'éducation à la sexualité, dont l'importance de trois séances annuelles par classe d'âge a été rappelée par le ministre dans une circulaire datée du 30 septembre dernier. Cette éducation à la sexualité, notre académie s'en est emparée avec volontarisme en formant, en 2019-2020, une équipe de formateurs qui assurera, cette année scolaire, 6 sessions de formation d'équipes d'établissement de 3 jours chacune. Ceci concernera 30 établissements ayant répondu à l'appel à candidature lancé l'an passé. Il en sera également question au cours de ce CAESCE.

**Cette dynamique honore notre académie dans son action résolue en termes d'éducation à la santé de nos élèves.**

Cette dynamique nous la devons à l'engagement fort de l'ensemble des acteurs que vous êtes et qui y contribuent. Sachez qu'elle rayonne nationalement en inspirant les réflexions ministérielles et d'autres académies.

L'an passé nous avons ainsi accueilli l'IGÉSR (Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche) qui souhaitait comprendre comment se déployait la démarche « Ecole promotrice de santé » dans notre académie, cette année comme l'année dernière, nos équipes sont invitées à intervenir dans des formations nationales, des colloques, des journées d'études... portant sur ces sujets.

Autant de signes d'un engagement fort de notre académie au service de la santé des élèves, contribuant à l'équité de leurs différents parcours de formation vers leurs réussites que fixe, comme ambition, notre projet académique « Bretagne, horizon 2025 » selon une approche globale de la promotion de la santé.

**Emmanuel ETHIS**

Recteur de la région académique Bretagne  
Recteur de l'académie de Rennes,  
Chancelier des universités

## 2 • GOUVERNANCE ET COMPOSITION DES INSTANCES DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

A - Composition du CAESCE – Arrêté académique du 17 octobre 2022



Rectorat

### ARRÊTE ACADEMIQUE DE CONSTITUTION DU COMITE ACADEMIQUE D'ÉDUCATION A LA SANTE, A LA CITOYENNETE ET A L'ENVIRONNEMENT (CAESCE) DE L'ACADEMIE DE RENNES

VU le décret n° 2022-540 du 12 avril 2022 relatif au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE)

VU la circulaire MENESR - DGESCO B3-1 n° 2016-114 du 10 août 2016, portant sur les orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

VU la circulaire MENESR - DGESCO B3-4 n° 2016-092 du 20 juin 2016, portant sur le parcours citoyen de l'élève

VU la circulaire MENESR - DGESCO B3-1 n° 2016-008 du 28 janvier 2016, portant sur le parcours éducatif de santé pour tous les élèves

VU la circulaire MENESR - DGESCO A n° 2014-068 du 20 mai 2014, portant sur la mise en œuvre de la politique éducative sociale et de santé

#### Article 1 :

Il est institué au 1<sup>er</sup> septembre 2022 un comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) de l'académie de Rennes.

#### Article 2 :

Le CAESCE de l'académie de Rennes, pour ce qui est de son « volet santé », est présidé par le recteur d'académie et composé des membres suivants:

- madame la secrétaire général d'académie, ou son représentant,
- madame et messieurs les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN), présidant les comités départementaux d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CDESCE), ou leurs représentants,
- madame et monsieur les chargés de la mission « Ecole promotrice de santé »,
- mesdames et messieurs les référents des thématiques de santé relevant de la convention ARS/Région académique Bretagne, membres de l'équipe académique « Ecole promotrice de santé »
- mesdames et messieurs les conseillers de monsieur le recteur, ou leurs représentants :
  - la déléguée académique au numérique (DAN),
  - le chef du service académique de l'information et de l'orientation (CSAIO),
  - le chef de mission éducation au développement durable (EDD),
  - le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC),
  - la référente académique à l'égalité filles/garçons,
  - le référent académique climat scolaire,
  - la conseillère technique de service social de monsieur le recteur,
  - l'infirmière conseillère technique de monsieur le recteur,
  - la conseillère à la pédagogie de monsieur le recteur,
- mesdames et messieurs les doyens du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré,
- madame la déléguée académique en charge du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), ou son représentant,

- deux représentants, un garçon et une fille, des élèves élus au Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL),
- monsieur le coordonnateur académique du carré régalien,
- madame l'inspectrice « santé et sécurité au travail »,
- monsieur le directeur de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES), ou son représentant,
- monsieur le directeur régional de l'UNSS,
- monsieur ou madame le/la responsable de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC),
- FCPE : madame ou monsieur le représentant des parents d'élèves FCPE,
- Agence régionale de santé (ARS) : monsieur le directeur adjoint de la prévention et de la promotion de la santé ou son représentant,
- Conseil régional de Bretagne : monsieur le directeur de l'aménagement et de l'égalité du Conseil régional de Bretagne ou son représentant, monsieur le directeur de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport ou son représentant,
- Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS Bretagne) : monsieur le directeur de ou son représentant,
- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE de Bretagne) : monsieur le directeur ou ses représentants,
- École des hautes études en santé publique (EHESP) : madame ou monsieur le directeur,
- Centre de recherches sur l'éducation, les apprentissages et la didactique (CREAD UBO-Rennes 2) : mesdames les directrices ou leur représentant.

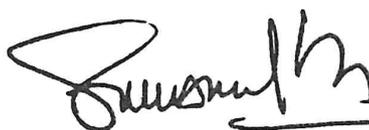
**Article 3 :**

Madame la secrétaire générale de l'académie de Rennes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, 17 octobre 2022

Le Recteur de l'académie de Rennes,  
Recteur de la région académique Bretagne

Emmanuel ETHIS



# Équipe académique de l'École promotrice de santé (2022-2023)

## 2 • GOUVERNANCE ET COMPOSITION DES INSTANCES DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

### B - Composition de l'équipe académique « École promotrice de santé » 2022-2023

**Pôle médico-infirmier**  
Animation : Yves PEUZIAT\*  
Conseillères : Catherine BURGAZZI\*, MCTR  
Isabelle CHAUVET, ICTR

Thématiques	Référents
Compétences psychosociales	Karine RAVEAU IEN2D
Prévention addiction	Yves PEUZIAT IA-IPR SVT
Nutrition et activité physique	Isabelle COUEDON* IA-IPR EPS
Education à la sexualité	Yves PEUZIAT IA-IPR
Alimentation	Yves PEUZIAT, IA-IPR
Prévention de la souffrance psychique	Isabelle TOUSSAINT adjointe au CSAIO
Vaccination-exposition solaire	Claude ANGORA* IEN2D
Service sanitaire des étudiants en santé	Yves PEUZIAT IA-IPR
Santé environnementale	Héloïse CARRE, adjointe DRAAC/Mission EDD

**Pôle social**  
Animation : Michèle ROBIN  
Conseillère EVS : Cécile Humbert-Mohammedi\*, CTEVS

Thématiques	Référente
Promotion des droits de l'enfant et protection de l'enfance	Conseillère technique du recteur, service social : Michèle ROBIN
Soutien à la parentalité	IEN Lettres-Histoire : Karine Raveau
Prévention et lutte contre la pauvreté	

**Promotion de la santé / Chargés de la mission EPSa**  
Yves PEUZIAT-BEAUMONT, IA-IPR de SVT  
Catherine BURGAZZI MCTR

Objets	Référents
Pédagogie 1D	François LEFORT*, Doyen
Pédagogie 2D LP	Claude ANGORA, IEN 2D SBSSA Karine RAVEAU, IEN 2D Lettres-Hist
Pédagogie 2D Cig/LGT	Isabelle COUEDON, IA-IPR EPS Yves PEUZIAT, IA-IPR SVT
Etablissements scolaires	Albane PORTANGUEN, Principale 29 Hervé ROVERC'H, Proviseur 22
Climat scolaire Dossier santé EVS	Florence KERBIQUET, IA-IPR EVS Stéphane REVELEN, IA-IPR EVS
Persévérance scolaire	Isabelle TOUSSAINT, SAIO Karine RAVEAU, IEN 2D Lettres Hist
Dynamiques territoriales en département	Les 4 infirmières conseillères techniques des IA-DASEN Les 4 IENCCPD, en charge du dossier santé pour le 1D

**Pôle numérique et innovation**  
Christine Bac, DRANE  
Nicolas Kermabon, Adj DRANE - Facilitateur  
Julien Gagnebien CARDIE

\* Comité restreint



3 • SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE 2021-2023 RELATIVE À LA CONVENTION ENTRE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE (ARS) ET LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE – JUILLET 2022

CONVENTION CADRE ARS / RECTORAT  
FEUILLE DE ROUTE 2021-2023  
BILAN 2021-2022 ET PERSPECTIVES 2022-2023

Axe 1 : Partager pour agir de façon concertée :

Les objectifs et actions	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Identifier les besoins en matière de réponses aux situations urgentes	<b>NON REALISE</b>	<p>Service infirmier académique en tension pour cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte sanitaire</li> <li>• Difficile traitement des données textuelles de l'application « faits établisements »</li> </ul> <p>Du côté de l'ARS, souhait d'avoir des précisions sur ce que cela recouvre et quels objectifs on poursuit.</p>	<p>Construction par le service infirmier académique d'un fichier de recensement de données statistiques (contact avec la DSII) identifiant les besoins médicaux au regard des situations exprimées dans « faits établisements » par département</p>

Sur les autres actions relatives à cet axe, notamment la définition de protocoles : les procédures sont rédigées par l'ARS, elles sont en cours de finalisation, avant partage avec l'EN.

**Axe 2 : Promouvoir la santé des élèves et prévenir les comportements défavorables à la santé :**

**➤ Renforcement des CPS**

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
UNPLUGGED, programme probant sur le développement des CPS en lien avec les addictions	<p>Nombre de professionnels éducatifs formés : 45</p> <p>Nombre d'établissement du public engagés : 12</p> <p>Nombre de classes : 43</p> <p>Nombre d'élèves : 989</p>	<p>Suivi académique du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mars 2022 : Bilan des modalités de choix des établissements et discussions sur les modalités de montée en charge</li> </ul> <p>Point étape : Accueil des nouveaux arrivants :</p> <p>Non disponibilité de la formatrice</p>	<p>Poursuite d'accompagnement des directions d'établissement dans la gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisationnelle des mises en œuvre,</li> <li>Intégrant le parcours éducatif de santé de l'établissement</li> <li>l'autonomisation des équipes</li> </ul> <p>Report au PAF 2022-2023</p>
Formations académiques	<p>Formation : « Compétences psychosociales, santé, bien-être et réussite de tous jusque dans la classe » <b>ANNULEE</b></p> <p>Groupe ressources : « Compétences psychosociales » 1 session réalisée</p>		Report PAF 2022-2023
Production d'outils et de ressources	<p>Une réunion académique avec l'IREPS sur l'accompagnement des écoles maternelles et primaires le 01/07/2021</p> <p>Des travaux par départements</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>56</b> : Instance adhoc départementale DD AR / DDEC / DSDEN qui réalise les programmations</li> <li><b>29</b> : IREPS est sollicité directement et répondent aux sollicitations. L'ARS intervient peu dans la programmation.</li> </ul> <p>1 rencontre en mai 2022 d'échange d'informations IREPS/DSDEN. L'ARS n'a pas connaissance de l'existence d'un CDESC.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>22</b> : programmation précise</li> </ul>	<p>Des dynamiques à clarifier</p> <p>35 : Réunion avec IREPS – Ecoles Crevin et Chateaugiron engagée dans circonscription Bain de Bretagne</p> <p>29 : Partenariat IREPS/Climat scolaire est une réalité</p>	<p><b>Dans le 56</b> : pour 2022-2023 : la programmation sera réalisée dans le cadre du séminaire départemental CPS (va se mettre en place)</p> <p><b>Dans le 29</b> souhaite d'une programmation au sein du groupe départemental climat scolaire.</p> <p>➔ Existence de programmations dans l'ensemble des départements avec réunion de travail IREPS/ARS mais peu de visibilité académique</p> <p>➔ Rappel par l'ARS du souhait d'une évaluation par l'ensemble des acteurs, dont l'éducation nationale à l'échelle départementale, des</p>

	des interventions (écoles à accompagner, sensibilisations, temps fort départemental...)		actions menées en faveur du déploiement des CPS afin d'envisager leur poursuite (cf Fdr 21-23) – Modalités à définir.
--	---	--	---

✚ **Prévention des conduites addictives :**

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Formation en RPIB en inter-catégoriel	<b>NON REALISE</b>	Service infirmier académique en tension pour cause de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte sanitaire</li> <li>• Arrêt maladie du médecin</li> </ul>	Mobilisation du service infirmier académique
Former les personnes infirmières à la prescription de TSN et autres accompagnements au sevrage tabagique	<p><b>22</b> : 31 professionnels à former // les 2 sessions de formation sont programmées au 1er trimestre 2022/23</p> <p><b>29</b> : 30 infirmiers-ères à former en deux sessions // 29 effectivement formés entre mars et avril 2022</p> <p><b>35</b> : 30 infirmières à former en 3 sessions // une session de 12 infirmières réalisée en 2021/22 sur les 3 programmées ( les deux autres sont prévues au 1er trim 22/23)</p> <p><b>56</b> : 27 IDE à former // 23 professionnelles formées lors des sessions programmées entre mars et avril 2022</p> <p>A noter que la formation déployée incluit une partie formation au RPIB [ approche motivationnelle] dans le cadre de ces sessions de formations.</p>	Bon retour	Assurer la formation pour les nouveaux personnels, les vacataires et les personnels passés de Clg à Lyc Les nouvelles infirmières reçues au concours 2022 affectées en lycée à la rentrée 2022/23 seront formées à la prescription des SN dans le cadre de la formation adaptation à l'emploi.
Poursuivre la dynamique de formation	Formation « Prévenir et lutter contre les pratiques addictives »	Faute d'inscriptions suffisantes (11/20) et d'intervenants extérieurs ARS	Reconduction en 2022-2023 Communication à prévoir en appui à la diffusion du PAF
Conventionner les interventions des	En cours	Contact pris avec le service juridique	Groupe de travail partenarial et inter-

CJC dans les établissements scolaires (mail à Anita le 3 juin)		en septembre 2021. Echange sur la politique rectorale en COPIL EPSa (responsabilité des CE pour le conventionnement) entre les différents services (santé, SAIO, EVS, service juridique) afin de l'opérationnaliser.	services (Asso-ARS / santé-social, service juridique, DIVE, SAIO, EVS) d'identification des incontournables/prérequis des conventions d'élaboration et de modèles possibles. → Connaissances nécessaires par les partenaires des modalités de fonctionnement du réseau public de l'éducation nationale et de ses ressources internes en vue d'une clarification de procédures à envisager à l'échelle des écoles et des établissements
Améliorer la déclinaison du dispositif « mois sans tabac »	Bandeau sur le site académique rappelant l'opération au cours du mois de novembre. Contact avec la responsable de l'opération (Addiction France) pour informer les équipes, disposer des ressources, proposer des modalités de mises en œuvre et gratifier les engagements Remobilisation des personnels infirmiers dans un but de visibilité et de valorisation de l'opération	RAS	A poursuivre

 **Nutrition activité physique**

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Poursuivre les actions de partenariat dans le domaine de la lutte contre la sédentarité : - Journées « sport santé-bien-être	<b>Pour l'axe sédentarité,</b> - Participation du Rectorat à la journée « Sport santé bien-être » Financement par l'ARS de	Les partenariats se poursuivent de façon satisfaisante dans le domaine de la lutte contre la sédentarité.	Groupe de travail avec (DRAJES + médecin + IA-IPR) document en lien avec la question des certificats médicaux : document en cours de finalisation + campagne d'information

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération « Bougeons ensemble » et « mission lune »</li> <li>- Projets nutrition et activité physique »</li> <li>- Projet de recherche avec des laboratoires</li> <li>- Formation au PAF</li> <li>-</li> </ul>	<p>projets d'établissements avec un suivi commun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de l'ARS au groupe ressource sédentarité du Rectorat</li> <li>- Aide au développement des innovations (financement CREAD pour AP en réalité virtuelle)</li> </ul> <p><b>Pour l'axe alimentation,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation le 17 juin des actions qui pourraient être développées avec des propositions de formations et d'accompagnement par l'IREPS</li> </ul>		<p>(BEF : EPS, médecin, Infirmière) – Difficulté de communication vers les médecins de famille</p> <p><b>Sur l'axe alimentation,</b> il convient d'identifier les actions à déployer (réunion de finalisation prévue le 8 septembre), planifier des temps d'information des équipes, préciser les modalités de mise en œuvre, de suivi et les financements nécessaires. Intérêt du Rectorat pour une inscription au PAF par la maison de la nutrition et sur la question du diabète.</p>
<p>Programme ICAPS</p>	<p>Déploiement du projet ICAPS dans 4 établissements en 2021 – AMI en 2022 avec 10 établissements retenus pour un accompagnement par le CNDAPS, ICTD, formateurs prévu au PAF. Une journée en juin 2022 / département.</p>	<p>Vif intérêt de plusieurs établissements scolaires.</p>	<p>Améliorer la communication pour une bonne compréhension de la démarche ICAPS inclus dans la démarche EPSa.</p>
<p>Formation</p>	<p>Formation « Concevoir une éducation à l'alimentation équilibrée, saine et durable » <b>ANNULEE</b></p> <p>Formation « Lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique » <b>ANNULEE</b></p> <p>Le webinaire a eu lieu, le 3 mai, 70 participants.</p> <p>Formation « environnement virtuel et activités physique » <b>ANNULEE</b></p> <p>Groupe ressources « Lutte contre la sédentarité »</p>	<p>Faute d'inscriptions suffisantes (5/20) A lier probablement au contexte sanitaire</p> <p>Faute d'inscriptions et difficultés d'organisation Format court, public mixte personnels des services centraux.</p> <p>Annulation faute d'inscrits.</p> <p>Très belle dynamique avec une diversité d'acteurs + DRAJES</p>	<p>Proposition reconduite en 2022-2023 Communication à prévoir en appui à la diffusion du PAF</p> <p>Report avant novembre envisagé</p> <p>Trois webinaires prévus lors de mission lune : « activités physique et enfant malade », « tests physiques », « Ecran et activité physique »</p> <p>Report en 2022-2023</p> <p>Poursuite AMI « innovation forme scolaire »</p>

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
<p>Poursuivre la mise en œuvre de programmes probants et mettre en place une formation académique « Prendre soin de soi, des autres et de la terre » porté par le REEBS et l'IREPS</p>	<p>1<sup>ère</sup> session en janvier a été annulée cause covid. Une 2<sup>e</sup> session a eu lieu en mars en Sud Bretagne avec 11 inscrits (2j). La reconduction de la formation est envisagée en 2023 avec les ajustements suivants : améliorer la description du projet pour attirer plus de monde (proposition faite par le Rectorat : formation GAIA) ; resserrer le contenu sur une seule thématique (nature et santé)</p>	<p>Satisfaction des stagiaires de l'éducation nationale A envisager un temps d'une courte intervention EN.</p>	<p>Titre de la formation au PAF 2022-2023 « Protéger sa santé et celle des autres en lien avec l'environnement », PAF santé  Nouvelle formation mixte (EN/REEB) « Faire l'école dehors et grandir avec la nature » dans le cadre du PAF EDD  Poursuivre le financement proposé aux établissements scolaires dans le cadre du futur PRSE Non engagé. Les travaux de construction du PRSE4 démarrent fin septembre 2022.</p>
<p>Construire et expérimenter un programme d'éducation à la santé par le déterminant « nature et biodiversité » (IREPS-REEB)</p>	<p>Le Copil partenarial a été installé en mars, un AML a été lancé courant mai pour identifier des établissements scolaires volontaires, et un séminaire de lancement est prévu en septembre. Le Rectorat est membre du Copil avec l'Ars et d'autres partenaires institutionnels membres de la plateforme régionale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (DREAL, CD, CR...) L'action sera d'ailleurs inscrite au programme de travail 2023 de la plate-forme.</p>		<p>Ceux qui auront un accompagnement individualisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lycée Jean Moulin ST Brieuc</li> <li>• Collège Camille Vallaud Le Relecq Keruon</li> <li>• Collège Hautes Ourmes Rennes</li> </ul> <p>Ceux qui pourront participer à la dynamique collective mais sans accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collège du Vizac Guipavas (Ullis)</li> <li>• Lycée René Cassin, Montfort sur Meu</li> </ul>

➤ Promotion de la santé mentale – Prévention de la souffrance psychique

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
<p>Accentuer les partenariats et l'inter-catégorialité dans la mise en œuvre des formations académiques relatives à la santé mentale</p>	<p>Formation inter-catégorielle « Prendre en compte les souffrances psychiques. <b>ANNULÉE</b> Séminaire : « Accompagnement de l'élève en souffrance psychique ». <b>REALISE</b> – 270 participants</p>	<p>Adaptation de la stratégie</p>	<p>Prolongement du séminaire « Accompagnement... » dans le cadre de la persévérance scolaire. Formation « premier secours en santé mentale » programmé en 2022-2023. 48 inscrits.</p>
<p>Interroger le maillage des PAEJ/MDA</p>	<p>En cours</p>	<p>Echange sur la politique rectorale en COPIL EPSa (responsabilité des CE pour le conventionnement) entre les différents services (santé, SAIO, EVS, service juridique) afin de l'opérationnaliser.</p>	<p>Groupe de travail partenarial et inter-services (santé-social, service juridique, DIVE, SAIO, EVS) d'identification des incontournables/prérequis des conventions et d'élaboration de modèles possibles. ➔ Connaissances nécessaires par les partenaires des modalités de fonctionnement du réseau public de l'éducation nationale et de ses ressources internes en vue d'une clarification de procédures à envisager à l'échelle des écoles et des établissements</p>
<p>Eco-anxiété</p>			<p>Groupe de réflexion académique</p>

➦ Vie affective et sexuelle

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Poursuivre la dynamique de formation académique EAS	<p>Octobre 2021 formation, : 7 établissements / 30 personnels</p> <p>Décembre 2021 : Appel à candidature pour formation EAS</p> <p>Retour + : 57 établissements (40C1g - 17 Lyc) / 180 candidatures</p> <p>Mai-Juin 2022, formations : 15 établissements / 63 personnels</p> <p>Groupe ressource :</p> <p>Deux réunions en 2022-2023.</p> <p>Problématique, consentement</p> <p>Participation aux webinaires et présentiels du PNF : Ouverture 1D</p>	<p>Demandes de formation en augmentation forte</p> <p>Clarification du sujet autour de Egalité F/G – Harcèlement - Sexualité</p>	<p>Deux sessions de formation en 2022-2023 afin de répondre aux candidatures retenues en décembre 2021.</p> <p>Intégration de nouveaux formateurs EN via co-animation et réunions de pré et post formation</p> <p>Webinaire « Accueil des élèves transgenres » : 200 personnes inscrites</p>
Envisager une stratégie partenariale concertée d'intervention et de formation de la maternelle au lycée avec les opérateurs financés par l'ARS et dans le cadre du service sanitaire des étudiants en santé	<p>Echange d'interconnaissances avec Dr Le Fèvre le 25 avril :</p> <p>A ce jour, 2 associations en CPOM ARS interviennent : Liberté couleurs (35, 22) et planning familial (22, 29 et 56) + IREPS dans le 56. D'autres « petites » actions sont financées (ex : Par cœur dans le 56 pour le privé, CIDFF ...)</p>	<p>Un intérêt partagé sur le sujet mais une multiplication des instances dans lesquelles ils sont évoqués.</p> <p>La ligne de partage entre VAS/égalité garçons filles / violences ne simplifie pas la définition d'une stratégie et l'état des lieux de l'existant.</p>	<p>Une réunion prévue avec Liberté Couleurs + ARS fin septembre : ambition d'articulation – Travail envisagé sur la même question avec Région Bretagne suite plaidoyer CRJ.</p>
Conventionner les interventions des centres de planification		Cf problématique CJC, PAEJ...	

➦ Vaccinations

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Axe vaccination, action communiquer auprès des CM2	<p>Constitution d'un groupe de travail (Dr Le Goff, Dr Petureau, I Romon, Dr Burgazzi, I. Chauvet), 4 réunions de travail ARS-rectorat</p> <p>Production d'une affiche à destination des collèges publics (infirmier) et d'un flyer dématérialisé à destination</p>	<p>Suivi par le rectorat (affiches, dématérialisation). Vigilance sur la communication du flyer via Pronote.</p>	<p>A renouveler</p>

	des parents de collégiens scolarisés dans le public (participation de Chloé Davalls, de la direction de la communication de l'ARS). Lien avec l'Assurance Maladie pour homogénéisation des supports et des messages entre nos institutions. Mise à disposition des affiches dans les collèges publics + envoi du flyer via Pronote pendant la semaine européenne de la vaccination 2022 (25-30 avril).		
Mettre en place une formation relative à la vaccination en lien avec les problématiques de santé et citoyenneté	Formation « Vaccination, santé, citoyenneté » <b>ANNULEE</b>	Inscrits insuffisants Formatrices identifiées	Amélioration de la communication à prévoir pour l'action prévue au PAF 2022/2023

**Hors FDR :**

L'ARS engage un financement de l'association sécurité solaire, en vue de promouvoir en Bretagne un programme de prévention solaire (« Vivre avec le Soleil »), à destination des enseignants et de leurs élèves.  
Un partenariat ou au minimum quelques échanges seront nécessaires avec le rectorat sur ce sujet. Les conseillers pédagogiques pouvant être de bons relais pour ce sujet. Nous en avons déjà parlé avec Monsieur Peuziat.

- Echange avec monsieur Césarini de l'association « Passerelle » le 20 juin 2022 (François Lefort, Doyen1D ; Walter Saunier, EDD-DAAC ; Yves Peuziat, Pilote mission, EPSa )
  - 1D : Envisager information/formation mixte d'utilisation des outils proposés
  - 2D : Envisager webinaire d'information. Y associer la discipline EPS

📌 **Service sanitaire des étudiants en santé**

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Renforcer la sensibilisation des référents de proximité	1979 étudiants concernés (59% IDE, 22% médecine, 6% MK, 5% Pharmacie, 5% Odontologie, 3% médicale) 351 structures d'accueil (26% en primaire et 48% en secondaire)	Les enjeux : inscription dans un continuum entre les niveaux  Cibler : milieu rural, enseignement pro. Garder une possibilité vers d'autres lieux d'accueil (EHPAD, MSP ...)	Mise à disposition des ressources De nouvelles thématiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé mentale – sujets connexes : harcèlement et cyber harcèlement</li> <li>- VAS</li> <li>- Antibiorésistance (e-bug)</li> </ul>

	Webinaire professionnels EN du 4 mai 2022 – 88 présents Co-élaboration du webinaire du 4 mai 2022		- Activité physique - Santé environnement Portail numérique SSES à maintenir
Renforcer l'interconnaissance des acteurs			
Diffuser des outils en SE à destination des formateurs du service sanitaire des étudiants en santé pour faciliter l'intégration de la thématique (ARS-CR-Ecoles de formation-IREPS)	Le projet se poursuit : la saison sur les risques liés aux produits chimiques a été diffusée en juin, la saison sur l'alimentation sera diffusée avant l'été. Un teaser de présentation a également été réalisé pour faciliter la diffusion des outils. Un webinaire de présentation des outils aux formateurs a été programmé le 10/10 prochain.		

### Une gouvernance partagée

Le projet	Les réalisations	Commentaires	Les perspectives
Calendrier des rencontres et des échanges autour de la convention	Routine des instances installée -5 juillet, comité de suivi – Référents ARS/Rectorat académiques et départementaux		Semaine 21 Nov 2022 : CAESCE
Participation de l'ARS et de l'IREPS aux instances académiques et départementales de pilotage de la politique de promotion de la santé : CESCE	Instance académique : cf arrêté académique du 9 novembre 2021 Instances départementales : en cours de formalisation		Instances départementales : clarification envisagée pour le CAESCE de novembre 2022

## Feuille de route 2022-2023

### Déploiement de la démarche Ecole promotrice de santé

L'équipe académique élargie s'accorde sur les principes guidant les quatre axes de travail retenus pour le déploiement de la démarche « Ecole promotrice de santé » : informer, former, labelliser, piloter.

- La démarche est un outil au service de l'accompagnement des écoles et des établissements ;
- La labellisation est la conséquence de cette démarche et non son but ;
- La démarche, dans son pilotage, est caractérisée par la prise en compte de l'expertise du terrain et ses besoins ;
- L'information consistera à diffuser les belles expériences et des outils utiles pour approcher globalement la promotion de la santé dans les écoles et les établissements ;
- La formation, outre l'accompagnement des équipes, permettra la consolidation des outils de la démarche.

#### Informer

Objectifs	Actions prévues	Modalités et acteurs engagés	Échéance réalisation
Aider les équipes à repérer des axes de progressivité par thématique et par cycle (quelles questions structurantes ? quels éléments de programme ?)	Produire une ressource de référence utile pour élaborer des parcours éducatifs de la maternelle au lycée fondée sur la progressivité des enseignements et des apprentissages en lien avec les thématiques de la convention ARS/Rectorat	Thématiques retenues : à définir en janvier 2023 <b>Qui ?</b> Définir en janvier 2023	Juin 2023
Améliorer la communication et la diffusion de l'information	Assurer une communication ciblée vers les personnels concernés	<b>1D-2D :</b> -Réunion en BEF + GT Des mailings listes ciblées <b>Qui ?</b> IEN1D réfé + Insp2D -Réunion des personnels infirmiers <b>Qui ? ICTDD</b> -Réunion des CTD AS <b>Qui ? SS CTR et D</b> <b>1D :</b> -Intervention au sein des réunions DASEN, en collège des IEN, en réunions des directeurs d'école, <b>Qui ?</b> IEN1D référents + IENCCPD	Juin 2023

## Former les personnels

Actions prévues	Modalités et acteurs engagés	Échéances réalisation
Accompagner et former les personnels concernés des écoles et des établissements ayant répondu à l'AMI	Conception et mise en œuvre d'un webinaire et d'une journée de présentiel <b>Qui ?</b> Equipe restreinte EPSa + Accompagnateurs départementaux	Visio : Novembre 2022 Journée 1 : 4 <sup>ème</sup> période
Structurer un pôle formation-accompagnement et accompagner les formateurs	Séminaire de formation des formateurs  Mise en place d'un groupe d'innovation pédagogique des usages du numérique (GIPUN) <b>Qui ?</b> Equipe restreinte EPSa	10 et 11 octobre 2022 (Dinard)  Novembre 2022
Mettre en œuvre le PAF 22 23,	Actions de formation par thématique, groupes ressources académiques, suivi des programmes probants <b>Qui ?</b> Equipe restreinte EPSa + Référents des formations	Fin juin 2023
Déposer des propositions d'offres de formation et d'accompagnement au PAF 2023-2024	Conception des propositions de formation <b>Qui ?</b> COPIL EPSa 9 janvier + équipe restreinte + référents des formations	Février 2023
Journée académique EPSa	Conférence le matin (Diffusion de Rennes) / Ateliers de présentation d'expériences inspirantes en école ou établissement – 4 sites (22, 29, 56, 35) <b>Qui ?</b> COPIL EPSa 9 janvier + équipe restreinte + Pôle de formation et d'accompagnement	Jeudi 11 mai 2023

## Labelliser

Actions prévues	Modalités et acteurs engagés	Échéances réalisations
Concevoir le support de l'appel à la labellisation 2022	Elaborer l'outil de recueil des candidatures <b>Qui ?</b> COPIL EPSa septembre 2022 + Equipe restreinte EPSa	Fin septembre 2022
Etude des demandes de labellisation et annonce par le recteur	Commission académique de sélection en visioconférence <b>Qui ?</b> Equipe académique restreinte EPSa + référentes départementales	Etude : 14 novembre (16h-18h) Annonce : 21 novembre 2022 (14h) dans le cadre de la réunion du CAESCE « volet santé »
Questionner l'évolution de l'outil envisagé pour la campagne 2023 2024	S'appuyer sur les travaux menés lors du COPIL EPSa de septembre <b>Qui ?</b> Groupe de travail EPSa réuni autour d'Isabelle Couëdon	Juin 2023
Remettre officiellement les certificats de labellisation aux écoles et établissements	Faire réaliser par la com' les supports – Organiser la remise par le recteur <b>Qui ?</b> Equipe académique restreinte EPSa	Journée académique EPSa : 11 mai 2023

## Piloter

Actions prévues	Modalités et acteurs engagés	Echéances
CAESCE	Préparation et animation de la réunion annuelle <b>Qui ?</b> Equipe académique restreinte	Lundi 21 novembre 2022 – 14h
COPIL EPSa	Réunion « point d'étape » 110bis + visio <b>Qui ?</b> Equipe académique	Lundi 9 janvier 14h/17h
COPIL EPSa	Réunion « bilan et perspectives » 110bis + visio <b>Qui ?</b> Equipe académique	Juin 2023 (Définir date en janvier)
Lancement de l'AMI 2023-204	Adaptation et mise en ligne de la fiche de l'AMI <b>Qui ?</b> Equipe académique restreinte EPSa	Mai 2023 – Retour 10 juillet
Construire une cartographie des besoins en santé selon les territoires	Réunion de travail exploratoire Rectorat (Equipe restreinte EPSa + DSII)	Février 2023

Fait le 30 septembre 2022

## Orientations 2022-2023

### Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement « Volet santé »

Le volet santé du comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement a retenu lors de sa réunion du 24 novembre 2021 trois orientations majeures définissant la politique de promotion de la santé des élèves dans la Région académique Bretagne en référence à son projet académique « Bretagne, horizon 2025 » :

- ✓ **Un objectif : Faire de la promotion de la santé une politique d'école, d'établissement et de territoire**
  - En déployant solidement la démarche EPSa
- ✓ **Un levier : Œuvrer en partenariat selon une approche globale et concertée de la promotion de la santé**
  - En amplifiant des partenariats de manière structurée
- ✓ **Une priorité : Tenir compte d'une priorité aigüe de santé : les souffrances psychiques**
  - En prévenant, sensibilisant, formant et accompagnant les situations relatives à la souffrance psychique des élèves

Au regard des dynamiques engagées, sa séance du 21 novembre 2022 a retenu pour chacune de ces orientations des objectifs opérationnels :

- ✓ **Faire de la promotion de la santé une politique d'école, d'établissement et de territoire**
  - Routiniser et approfondir la gouvernance et l'accompagnement des écoles et établissements s'inscrivant dans la démarche EPSa
  - Accompagner la mise en place des CESCE inter-degrés portés par les Directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
  - Etablir des liens entre les politiques académiques et partenariales d'engagement des élèves (éco-délégués, ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement, accompagnement par les pairs) pour développer l'accompagnement par les pairs partie prenante de la démarche EPSa
  - Comprendre et opérationnaliser l'approche « One health » dans les écoles et les établissements
- ✓ **Œuvrer en partenariat selon une approche globale et concertée de la promotion de la santé**
  - Mettre en place, de façon partenariale, une stratégie intégrative des politiques publiques relatives à la santé-citoyenneté des jeunes
  - Prioriser, en appui sur des données sociales et de santé territorialisées, les lieux d'implantation des projets de formation expérimentaux, prometteurs et probants
  - Travailler en partenariat les modalités pédagogiques favorables à l'implantation des projets expérimentaux, prometteurs et probants
  - Travailler en partenariat l'élaboration des futurs projets régionaux de santé thématiques
  - Focus « Compétences psychosociales » (CPS):
    - en partenariat avec l'ARS, définir une stratégie de travail prenant en compte l'instruction interministérielle d'août 2022
    - en partenariat avec l'INSPE, opérationnaliser une stratégie de formation de formateurs au déploiement des CPS en formation initiale et continue
  - Focus « Education à la sexualité » :
    - consolider une politique partenariale d'éducation à la sexualité systémique, du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> degré en appui sur des expérimentations et des formations
- ✓ **Tenir compte d'une priorité aigüe de santé : les souffrances psychiques**
  - Focus « Santé mentale des élèves » :
    - poursuivre la politique partenariale de prévention, de sensibilisation et de formation à la prise en compte de la santé mentale des élèves

Fait le 30 novembre 2022





VOLET SANTÉ  
DU COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION  
À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ  
ET À L'ENVIRONNEMENT

RECUEIL DES DOCUMENTS RELATIFS  
AU DÉPLOIEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ DES ÉLÈVES  
DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE EN 2022-2023

plus d'informations sur le site internet de l'académie de Rennes

[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr) > Accueil > Scolarité / études / examens > Vie de l'élève > Promotion de la santé des élèves

<https://www.ac-rennes.fr/la-demarche-ecole-promotrice-de-sante-122714>



96 rue d'Antrain  
CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7  
T 02 23 21 77 77

Toutes les informations sur :

 [www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)  [@acrennes](https://twitter.com/acrennes)  
 [@acrennes](https://www.instagram.com/acrennes)  [youtube.com/RennesRectoratTV](https://www.youtube.com/RennesRectoratTV)